Section Locale de Haute-Savoie	

Monsieur le directeur des Finances Publiques de la Haute-Savoie,

Nous avons maintes fois attiré votre attention sur les conséquences désastreuses du « fonctionnaire bashing ». Les agents de la DGFiP constituent une part entière des fonctionnaires d'autorité qui sont là pour défendre l'intérêt général, incarné par celui du Trésor, donc de l'État.

Un seuil de gravité vient d'être franchi de manière inacceptable. Si les agents sont tristement habitués à voir leur rôle caricaturé, parfois à l'extrême, par des personnes extérieures à notre maison et aux institutions publiques, que dire lorsque ces attaques proviennent de l'intérieur, et de surcroît du sommet de l'État, Etat pour lequel les agents de la DGFiP oeuvrent pourtant au quotidien.

Ainsi, il se doit d'être condamné avec la plus grande fermeté, les propos prononcés par le Chef de l'État en personne, le 10 octobre dernier au forum annuel Bpi France devant des centaines d'entrepreneurs :
« *Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois, vous met la douille, vous dit, je vous mets tout de suite les pénalités plein pot, vous pourrez lui dire, « j'ai vu le Président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! »*
S'ils ne sont pas au courant, vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! »
Ces propos « assez triviaux » émanant de la plus haute autorité du pays sont très graves. Ils jettent l'opprobre sur les agents des finances publiques dont l'action est essentielle dans notre Administration, et au-delà pour notre société. Ils vont immanquablement les mettre en difficulté dans le cadre de leur fonction au quotidien, tant dans nos accueils que dans les entreprises.
En invitant les entrepreneurs à le contacter directement, le Président de la République fait fi de toutes les règles de droit et de procédure qui régissent l'action des pouvoirs publics dont il est pourtant censé être le garant.
Pire, il nuit à l'autorité de ses fonctionnaires en sapant le bien-fondé de leurs interventions par le présupposé douteux qu'ils méconnaîtraient le droit applicable !…
La DGFiP a été l'une des premières administrations a adopter un traitement différencié entre le contribuable de bonne foi et celui qui ne l'était pas, graduant ainsi sa réponse de manière professionnelle et adaptée (application mesurée de la loi fiscale, avant même l'adoption de la loi ESSOC).

Ces propos entretiennent un climat délétère à l'égard de celles et de ceux qui veillent quotidiennement à l'application de la loi fiscale et discréditent les agents visés alors que leur auteur a pour rôle d'être garant des institutions. En cela, personne n'en ressort grandit et c'est profondément désolant.

Par ailleurs, il est assez truculent de lire dans les orientations stratégiques du Directeur Général en date du 14/10/2019, l'insistance avec lequel il salue « l*a qualité du service rendu et la grande disponibilité envers tous les publics.*
*Ces réussites reposent aussi et avant tout sur une communauté d'hommes et de femmes reconnus pour leur professionnalisme, leur expertise, leur implication et qui partagent des valeurs de service public forte*s.»

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, nous vous demandons au nom des agents de la DDFiP 74, alors que vous affirmez être soucieux des conditions de vie au travail des agents du département, que vous fassiez l'écho auprès des plus hautes autorités du ministère, du profond mécontentement des agents, à être discrédités de la sorte. Nous vous invitons à manifester clairement votre solidarité avec les agents injustement et inutilement attaqués en condamnant de tels propos.

Les représentants des organisations syndicales.